



Les Zones Humides

...entre terre et eau



Qu'est-ce qu'une zone humide

Selon le Code de l'Environnement, les zones humides sont des "terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année" (Art. L.211-1).

Des milieux utiles...

Les zones humides constituent une **mosaïque d'habitats** qui assure une multitude de fonctions écologiques majeures et remplissent des rôles essentiels pour le développement durable des territoires.

Ainsi, les milieux humides :

- **régulent les crues** : en retenant l'eau quand elle est abondante et en la restituant en période de basses eaux (soutien d'étéage des cours d'eau) ;
- **filtrent l'eau** : en absorbant l'azote et le carbone piégés dans les sols ;
- **alimentent les nappes souterraines** : en favorisant l'infiltration ;
- **contribuent à l'activité agricole** : en offrant herbe et fourrage en période sèche, point d'eau... ;
- **participent au développement des activités de loisirs** : promenade, pêche, observation de la nature...

... mais menacés

Ces milieux, qui nous rendent de précieux services gratuitement, sont mis en danger :

Un sol engorgé de manière prolongée



Une flore caractéristique



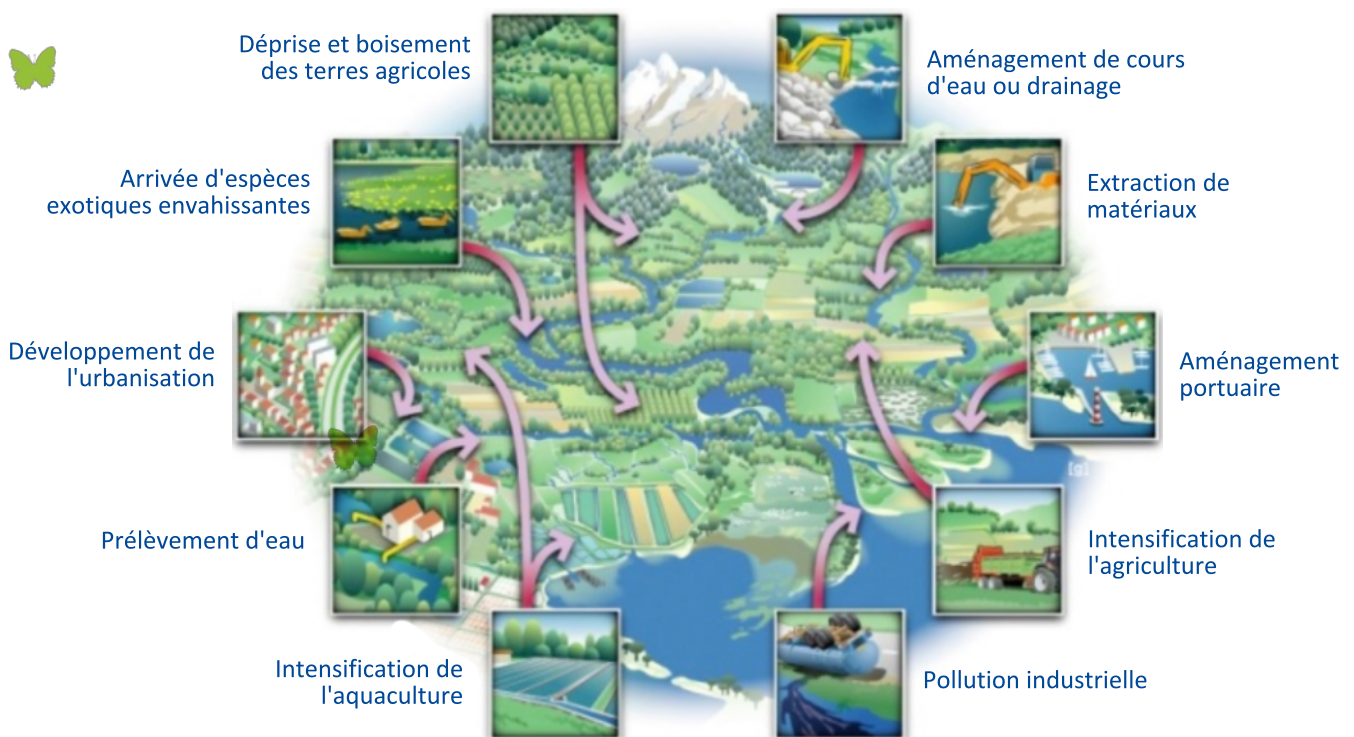
Linaigrette



Gentiane des marais



Laiche des rives



Divers types de milieux humides sur le territoire

• Tourbières

Habitats au sol acide, pauvre en matière organique avec une végétation caractéristique : la sphaigne.



sphaigne

500

... c'est le nombre de zones humide présentent entre le Mont Mézenc et le Rhône, soit plus de 1 800 hectares.



Azuré sur gentiane

• Prairies humides

Milieus avec des végétations basses fauchées et pâturées.



frêne

• Forêt alluviale

Végétation des rives composée d'aulnes, frênes, saules...



frêne



potamot

• Mares et plans d'eau



triton



• Forêts humides boisées



Le Syndicat passe à l'action

Une diversité de milieux mis en valeur par des actions de :

• Préservation, restauration et valorisation

- zone humide du grand Bouveyron - St Julien Labrousse
- zone humide du pré Lacour - Chalencon
- zones humides du lac de Devesset
- zone humide de Creux de l'Ane - St Agrève...

• Elaboration de plans de gestion

- Gourjatoux - Marcols les Eaux
- La Flotte - St Martial
- Pontet - St Agrève...



• Organisation d'évènements

- concours "Prairies humides fleuries"

• Des études

- inventaire des zones humides boisées
- flore des zones humides du bassin versant de l'Eyrieux...



Un exemple, les tourbières de pente du Mont Mézenc

La Petite Tourbière de La Rochette

- ① Linaigrette à feuilles étroites
- ② Rossolis à feuilles rondes
- ③ Grassette à grandes fleurs
- ④ Mélitée noirâtre
- ⑤ Aesche bleue
- ⑥ Petit nymphe au corps de feu
- ⑦ Potentille des marais
- ⑧ Triton
- ⑨ Trèfle d'eau
- ⑩ Grenouille rousse
- ⑪ Hygrophore des sphaignes



La Grande Tourbière de La Rochette

① Bas marais

Tourbière jeune, en formation, avec quelques buttes de végétation et beaucoup d'eau

② Tremblant

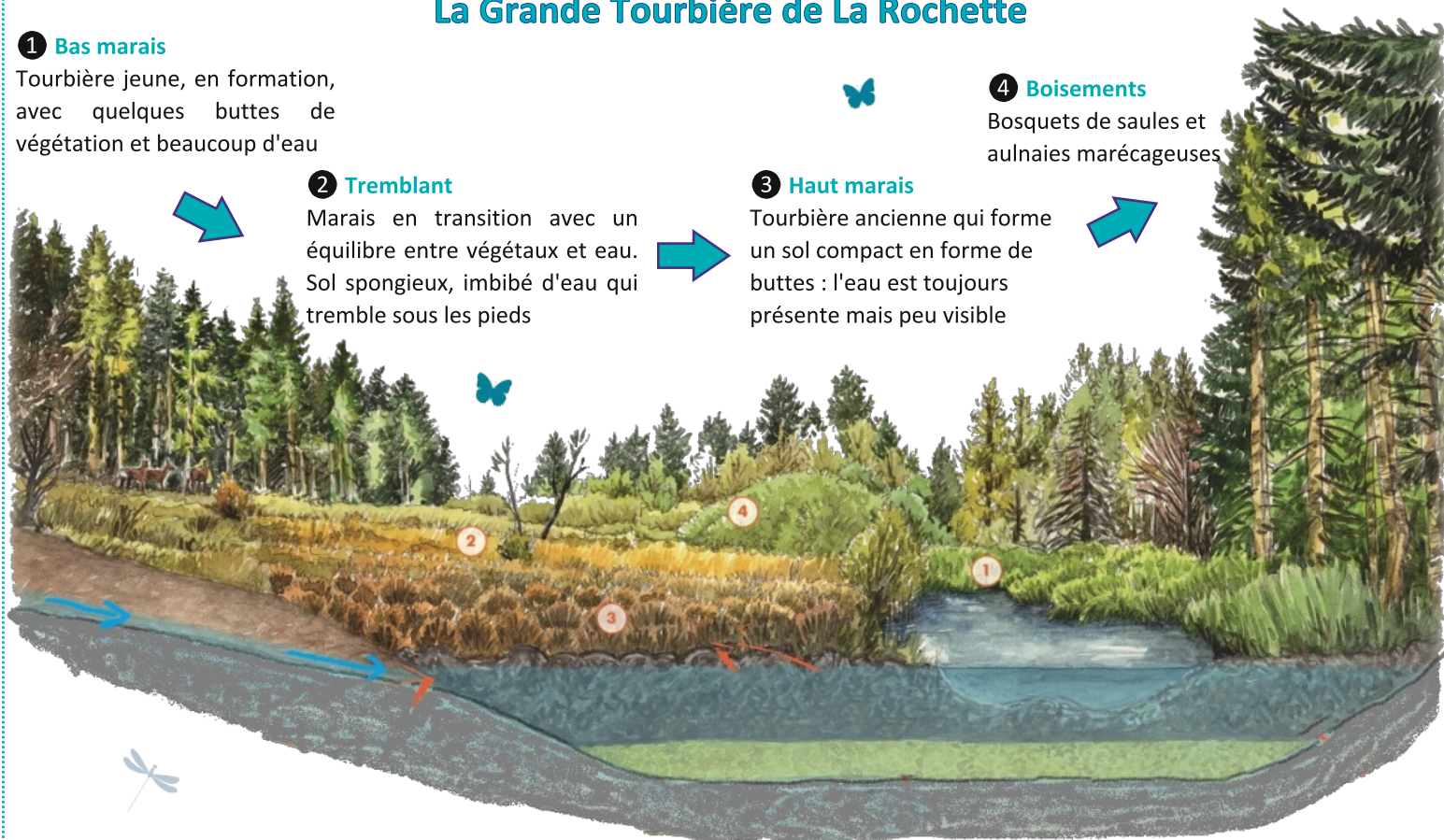
Marais en transition avec un équilibre entre végétaux et eau. Sol spongieux, imbibé d'eau qui tremble sous les pieds

③ Haut marais

Tourbière ancienne qui forme un sol compact en forme de buttes : l'eau est toujours présente mais peu visible

④ Boissements

Bosquets de saules et aulnaies marécageuses



Pour contacter le Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol :

4 Rue de l'Hôtel de Ville, 07 160 Le Cheylard - 04.75.29.44.18

Rendez-vous sur le site internet : eyrieux-crussol.fr

Pour nous suivre

<https://www.facebook.com/EyrieuxClair/>

<https://www.linkedin.com/company/109988250/admin/dashboard/>